



Membres de la Plateforme Paradis Fiscaux et Judiciaires :

Anticor - Attac France - CADTM France – CCFD-Terre Solidaire - CFDT - CGT – Collectif Roosevelt - CRID - Les Amis de la Terre - Observatoire citoyen pour la transparence Financière Internationale - Oxfam France – Justice et Paix – Peuples Solidaires-ActionAid France -Réseau Foi et Justice Afrique Europe - Secours catholique Caritas France - Sherpa - Survie - Syndicat de la magistrature – Solidaires Finances Publiques - (www.stopparadisfiscaux.fr)
Partenaire : Transparency International France et ONE

Monsieur Bruno Le Maire
Ministre de l'Economie
139, rue de Bercy
75572 Paris, Cedex 12

Objet : Lutte contre la fraude et l'évasion fiscales

Paris, le 29 mai 2017

Monsieur le Ministre,

En tant que Ministre de l'Economie, des rendez-vous primordiaux sont inclus dans votre feuille de route et ce dès le début de votre prise de fonction. En effet, l'agenda français et international en matière de lutte contre la fraude et l'évasion fiscales s'est considérablement accéléré au cours de ces dernières années. Des avancées ont eu lieu et d'autres sont en cours, notamment grâce à la France, en matière de transparence comptable, de révision des règles fiscales pour les entreprises multinationales et d'échange automatique de renseignements fiscaux. Autant de propositions portées de longue date par les organisations de la société civile.

En France, la « Plate-forme paradis fiscaux et judiciaires » réunit 19 organisations de la société civile française telles que des syndicats, des ONG de développement, des associations de lutte contre la corruption, des associations confessionnelles et des organisations environnementales. Créée en 2006, elle mène un travail collectif d'expertise et de plaidoyer sur les mesures à prendre pour réduire l'opacité financière, lutter efficacement contre l'évasion fiscale et financer durablement le développement. Depuis juin 2009, elle participe à l'organisation de conférences spécialisées en direction des décideurs et des médias, notamment à des colloques réguliers au Palais Bourbon. La Plateforme est régulièrement consultée par les pouvoirs publics français, les parlementaires français et européens et l'OCDE. Elle a participé au groupe de travail « Ressources fiscales pour le développement » en 2009 et 2010, conduit par le Ministère français des Affaires Etrangères et Européennes et a publié plusieurs rapports sur les banques françaises dans les paradis fiscaux¹. Elle participe également aux activités du réseau international GATJ (Globale Alliance for Tax Justice).

¹ « Que font les plus grandes banques françaises dans les paradis fiscaux », novembre 2016, disponible sur : <http://www.stopparadisfiscaux.fr/nos-actions/productions/article/2014-que-font-les-plus-grandes-banques-francaises-dans-les-paradis-fiscaux> et « En quête de transparence : sur la piste des banques françaises dans les paradis fiscaux », mars 2016, disponible sur <http://www.stopparadisfiscaux.fr/nos-actions/productions/article/nouveau-rapport-en-quete-de-transparence-sur-la-piste-des-banques-francaises>

Le 3 avril 2017, à l'occasion de l'anniversaire des Panama Papers, la Plateforme a organisé une table ronde avec des représentants des différents candidats à la présidentielle pour confronter et clarifier les différentes propositions. Emmanuel Macron était représenté par le juge Eric Halphen, qui a précisé certaines positions du programme. Il a notamment déclaré qu'Emmanuel Macron était favorable au reporting pays par pays public au niveau européen et à la suppression du monopole de Bercy pour les poursuites judiciaires (verrou de Bercy) et répété que la lutte contre l'évasion fiscale serait une « priorité du quinquennat ».

Nous souhaitons donc attirer particulièrement votre attention sur les points suivants :

- **Sociétés écran** : il est primordial de continuer à porter, à l'instar de votre prédécesseur, la création de registres publics pour les sociétés et les trusts, notamment au niveau européen dans le cadre de la révision de la 4^e Directive Anti-Blanchiment. La publicité de ces registres est nécessaire pour l'Europe mais aussi pour la lutte contre l'extrême pauvreté.
- **Optimisation fiscale agressive des grands groupes** : conformément à l'engagement pris par Emmanuel Macron, nous comptons également sur vous pour continuer à promouvoir, au niveau européen, une obligation de transparence pour les entreprises multinationales dans tous les pays où elles sont présentes, que l'on appelle le « reporting public pays par pays ». Il est à ce titre indispensable que les entreprises déclarent leurs activités dans tous les pays sans exception, sous peine de rendre la mesure de transparence inefficace.
- **Concurrence fiscale** : nous sommes particulièrement inquiets de voir les pays s'engager de plus en plus dans une course très violente au moins disant fiscal. Nous vous demandons d'œuvrer au niveau européen pour, au-delà de la nécessaire harmonisation de l'assiette de l'impôt sur les sociétés, instaurer un taux plancher pour l'impôt sur les sociétés et de réduire le nombre de niches fiscales et de régimes dérogatoires. Dans ce contexte, il apparaît particulièrement indispensable que la France défende son taux d'imposition des sociétés et n'alimente pas la concurrence fiscale internationale en le réduisant davantage.
- **Impunité fiscale et lutte contre la fraude** : il est primordial que les effectifs des administrations impliquées dans la traque des délinquants financiers soient renforcés et que la lutte contre la fraude et l'évasion fiscale soit réorganisée en privilégiant notamment la coopération entre les administrations concernées.
- **Gouvernance fiscale internationale** : il apparaît aujourd'hui important de revoir la gouvernance fiscale internationale pour l'adapter aux réalités des échanges économiques d'aujourd'hui. A ce titre la création d'un organisme fiscal intergouvernemental sous l'égide des Nations unies est primordiale de manière à éviter que les décisions en matière de fiscalité internationale ne soient uniquement prises par les pays de l'OCDE et du G20.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire que vous jugerez nécessaire et vous remercions de l'attention que vous porterez à ce courrier.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération,

Lucie Watrinet
Coordnatrice de la Plateforme Paradis Fiscaux et Judiciaires





Membres de la Plateforme Paradis Fiscaux et Judiciaires :

Anticor - Attac France - CADTM France – CCFD-Terre Solidaire - CFDT - CGT – Collectif Roosevelt - CRID - Les Amis de la Terre - Observatoire citoyen pour la transparence Financière Internationale - Oxfam France – Justice et Paix – Peuples Solidaires-ActionAid France -Réseau Foi et Justice Afrique Europe - Secours catholique Caritas France - Sherpa - Survie - Syndicat de la magistrature – Solidaires Finances Publiques - (www.stopparadisfiscaux.fr)
Partenaire : Transparency International France et ONE

Monsieur Gérald Darmanin

Ministre de l'Action et des Comptes Publics

139, rue de Bercy

75572 Paris, Cedex 12

Objet : Lutte contre la fraude et l'évasion fiscales

Paris, le 29 mai 2017

Monsieur le Ministre,

En tant que Ministre de l'Action et des Comptes Publics, des rendez-vous primordiaux sont inclus dans votre feuille de route et ce dès le début de votre prise de fonction. En effet, l'agenda français et international en matière de lutte contre la fraude et l'évasion fiscales s'est considérablement accéléré au cours de ces dernières années. Des avancées ont eu lieu et d'autres sont en cours, notamment grâce à la France, en matière de transparence comptable, de révision des règles fiscales pour les entreprises multinationales et d'échange automatique de renseignements fiscaux. Autant de propositions portées de longue date par les organisations de la société civile.

En France, la « Plate-forme paradis fiscaux et judiciaires » réunit 19 organisations de la société civile française telles que des syndicats, des ONG de développement, des associations de lutte contre la corruption, des associations confessionnelles et des organisations environnementales. Créée en 2006, elle mène un travail collectif d'expertise et de plaidoyer sur les mesures à prendre pour réduire l'opacité financière, lutter efficacement contre l'évasion fiscale et financer durablement le développement. Depuis juin 2009, elle participe à l'organisation de conférences spécialisées en direction des décideurs et des médias, notamment à des colloques réguliers au Palais Bourbon. La Plateforme est régulièrement consultée par les pouvoirs publics français, les parlementaires français et européens et l'OCDE. Elle a participé au groupe de travail « Ressources fiscales pour le développement » en 2009 et 2010, conduit par le Ministère français des Affaires Etrangères et Européennes et a publié plusieurs rapports sur les banques françaises dans les paradis fiscaux¹. Elle participe également aux activités du réseau international GATJ (Globale Alliance for Tax Justice).

¹ « Que font les plus grandes banques françaises dans les paradis fiscaux », novembre 2016, disponible sur : <http://www.stopparadisfiscaux.fr/nos-actions/productions/article/2014-que-font-les-plus-grandes-banques-francaises-dans-les-paradis-fiscaux> et « En quête de transparence : sur la piste des banques françaises dans les paradis fiscaux », mars 2016, disponible sur <http://www.stopparadisfiscaux.fr/nos-actions/productions/article/nouveau-rapport-en-quete-de-transparence-sur-la-piste-des-banques-francaises>

Le 3 avril 2017, à l'occasion de l'anniversaire des Panama Papers, la Plateforme a organisé une table ronde avec des représentants des différents candidats à la présidentielle pour confronter et clarifier les différentes propositions. Emmanuel Macron était représenté par le juge Eric Halphen, qui a précisé certaines positions du programme. Il a notamment déclaré qu'Emmanuel Macron était favorable au reporting pays par pays public au niveau européen et à la suppression du monopole de Bercy pour les poursuites judiciaires (verrou de Bercy) et répété que la lutte contre l'évasion fiscale serait une « priorité du quinquennat ».

Nous souhaitons donc attirer particulièrement votre attention sur les points suivants :

- **Sociétés écran** : il est primordial de continuer à porter, à l'instar de votre prédécesseur, la création de registres publics pour les sociétés et les trusts, notamment au niveau européen dans le cadre de la révision de la 4^e Directive Anti-Blanchiment. La publicité de ces registres est nécessaire pour l'Europe mais aussi pour la lutte contre l'extrême pauvreté.
- **Optimisation fiscale agressive des grands groupes** : conformément à l'engagement pris par Emmanuel Macron, nous comptons également sur vous pour continuer à promouvoir, au niveau européen, une obligation de transparence pour les entreprises multinationales dans tous les pays où elles sont présentes, que l'on appelle le « reporting public pays par pays ». Il est à ce titre indispensable que les entreprises déclarent leurs activités dans tous les pays sans exception, sous peine de rendre la mesure de transparence inefficace.
- **Concurrence fiscale** : nous sommes particulièrement inquiets de voir les pays s'engager de plus en plus dans une course très violente au moins disant fiscal. Nous vous demandons d'œuvrer au niveau européen pour, au-delà de la nécessaire harmonisation de l'assiette de l'impôt sur les sociétés, instaurer un taux plancher pour l'impôt sur les sociétés et de réduire le nombre de niches fiscales et de régimes dérogatoires. Dans ce contexte, il apparaît particulièrement indispensable que la France défende son taux d'imposition des sociétés et n'alimente pas la concurrence fiscale internationale en le réduisant davantage.
- **Impunité fiscale et lutte contre la fraude** : il est primordial que les effectifs des administrations impliquées dans la traque des délinquants financiers soient renforcés et que la lutte contre la fraude et l'évasion fiscale soit réorganisée en privilégiant notamment la coopération entre les administrations concernées.
- **Gouvernance fiscale internationale** : il apparaît aujourd'hui important de revoir la gouvernance fiscale internationale pour l'adapter aux réalités des échanges économiques d'aujourd'hui. A ce titre la création d'un organisme fiscal intergouvernemental sous l'égide des Nations unies est primordiale de manière à éviter que les décisions en matière de fiscalité internationale ne soient uniquement prises par les pays de l'OCDE et du G20.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire que vous jugerez nécessaire et vous remercions de l'attention que vous porterez à ce courrier.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération,

Lucie Watrinet
Coordnatrice de la Plateforme Paradis Fiscaux et Judiciaires

